

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2021

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3898)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS92

présenté par
Mme Rist, rapporteure

ARTICLE 5 BIS

À la deuxième phrase de l'alinéa 8, supprimer le mot :

« , respectivement, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.